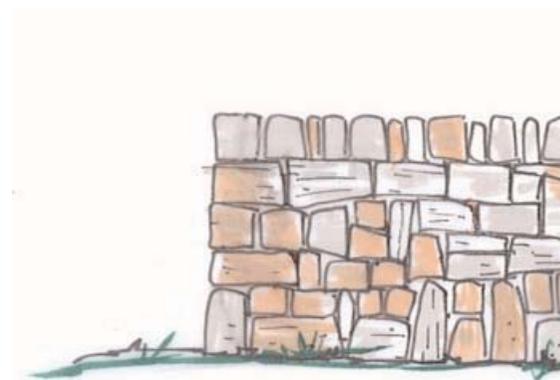
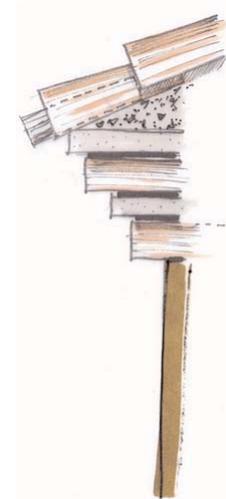
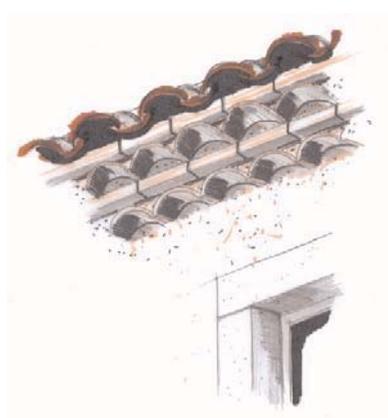


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MIREPOIX

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Réhabilitation et construction des maisons et bâtiments agricoles



CAUE DE L'ARIEGE

Hôtel du département, BP 23, 09001 FOIX CEDEX

Tel-Fax : 05.61.02.09.50.

Mail : caue.ariège@wanadoo.fr Site Web : www.caueariège.org

Présentation

Ce cahier de recommandations concerne les communes du Pays de Mirepoix.

Il a été élaboré à partir de l'Inventaire Territorial du Patrimoine Bâti réalisé par le CAUE de l'Ariège sur le Pays des Pyrénées Cathares (2005/2006).

L'analyse d'ensemble des villages a été intégrée aux Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des documents d'urbanisme des communes, consultable en mairie.

La seconde phase de ce travail est la réalisation de ce cahier de recommandations, outil de sensibilisation, dont la finalité est d'alimenter les règlements des Plans Locaux d'urbanisme (PLU), particulièrement les articles 11 des diverses zones.

Ce document donne des prescriptions pour les projets de réhabilitations et de constructions neuves. Il est un outil de sensibilisation pour les élus et les porteurs de projets.

Ce cahier de recommandation est organisé sous forme de fiches thématiques, chacune composée de deux parties :

- une première partie **diagnostic** qui présente les caractéristiques territoriales de l'élément architectural traité
- une deuxième partie **recommandations** qui propose des prescriptions adaptées à l'élément architectural traité.

Thèmes abordés :

Fiche 1 : Volume et organisation du bâti dans les centres anciens et dans les hameaux

Fiche 2 : Ouvertures et menuiseries des constructions

Fiche 3 : Maçonneries de pierre

Fiche 4 : Enduits extérieurs

Fiche 5 : Maisons à pans de bois

Fiche 6 : Toitures et couvertures

Fiche 7 : Génoises et corniches

Fiche 8 : Clôtures et haies

Fiche 9 : Implantation des constructions neuves

Fiche 10 : Volumes et matériaux des constructions neuves

Fiche 11 : Architecture et développement durable

Fiche 1 : Volume et organisation du bâti dans les centres anciens et dans les hameaux

Bâtiments d'habitation

La maison de bourg

Le territoire du Mirapicien est partagé entre un relief de plaines et de coteaux. Les maisons se sont implantées sur les parties les plus planes.

Le parcellaire, souvent étroit dans les bourgs, a conduit à la construction en mitoyenneté et en hauteur.

Les bâtiments s'élèvent généralement sur trois niveaux :

- le rez-de-chaussée pouvant regrouper l'habitat, un commerce et des locaux utilitaires,
- un premier étage réservé à l'habitat,
- un deuxième étage de combles.

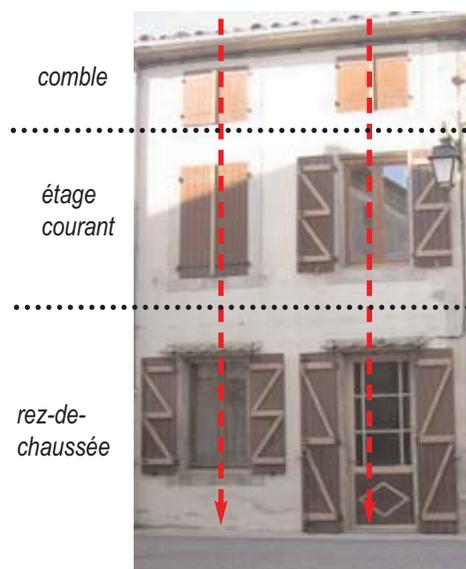
Les ouvertures sont alignées verticalement formant des travées allant de une à trois selon l'importance de la bâtisse.

La demeure et l'immeuble bourgeois

Ce type d'habitat est mitoyen dans les bourgs ou isolé dans les hameaux.

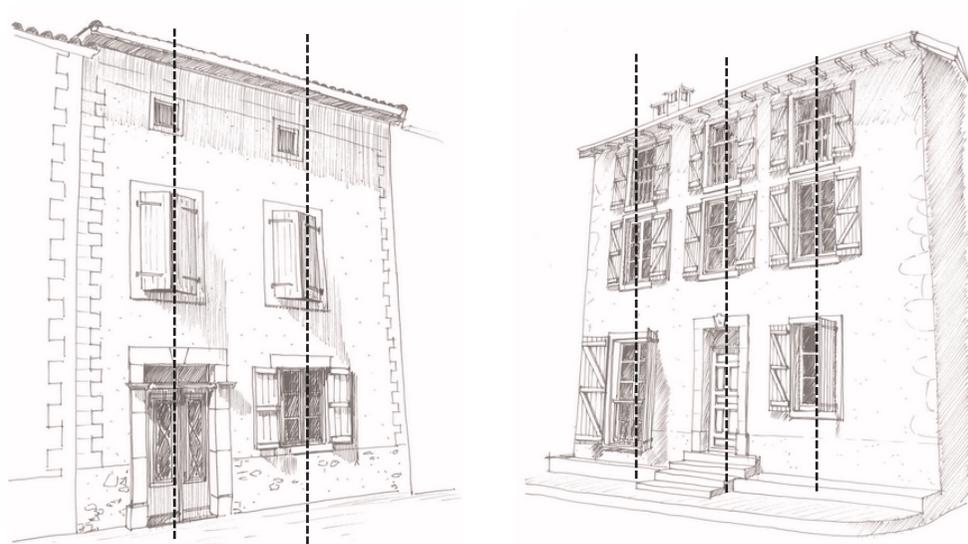
Le nombre de travées d'ouvertures varie de trois à neuf. La façade est toujours ordonnancée (ouvertures alignées verticalement et de taille plus importante dans les étages courants).

Ces bâtiments s'élèvent généralement sur trois niveaux (rez de chaussée, étage courant, combles).



Alignement de maisons sur la voirie, Saint-Quentin-La-Tour

Maison de bourg, travées d'ouvertures alignées, Lagarde



Maison à deux travées d'ouvertures, porte décentrée

Maison à trois travées d'ouvertures, porte centrée



Demeure bourgeoise, Lagarde



Immeuble bourgeois en centre bourg, Saint-Quentin-La-Tour

Fiche 1 : Volume et organisation du bâti dans les centres anciens et dans les hameaux

Bâtiments agricoles

La ferme

Elle se trouve autant dans les hameaux que dans les villages.

Elle regroupe sur un même lieu une partie habitation, des bâtiments d'exploitation (grange, étable, écurie...) et des petits bâtiments annexes (four à pain, puits, pigeonnier, remise...).

Les divers éléments constitutifs peuvent être regroupés autour d'une cour (en L, en U), alignés ou dissociés (la partie exploitation est éloignée de l'habitation).

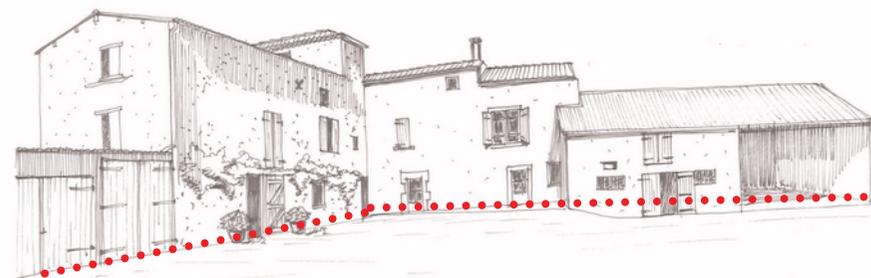


Ferme en U



Ferme de village,
Saint-Quentin-La-Tour

Fermes où les granges et les habitations sont dissociées



Ferme fortifiée en L



Ferme de hameau,
Francilles,
Saint-Julien-de-Gras-Capou



Ferme de village alignée sur la rue



Ferme isolée

Fiche 1 : Volume et organisation du bâti dans les centres anciens et dans les hameaux

Bâtiments agricoles

La grange

Sur ce territoire la **grange** est le bâtiment agricole principal.

En centre-bourg, la grange est mitoyenne à la partie habitation de la ferme.

Dans les hameaux, la grange est plutôt isolée.

Elle comporte deux niveaux :

- le rez-de-chaussée réservé aux animaux,
- l'étage employé pour le stockage des foin, le fenil.

Les bâtiments les plus importants possèdent jusqu'à trois travées d'ouvertures.

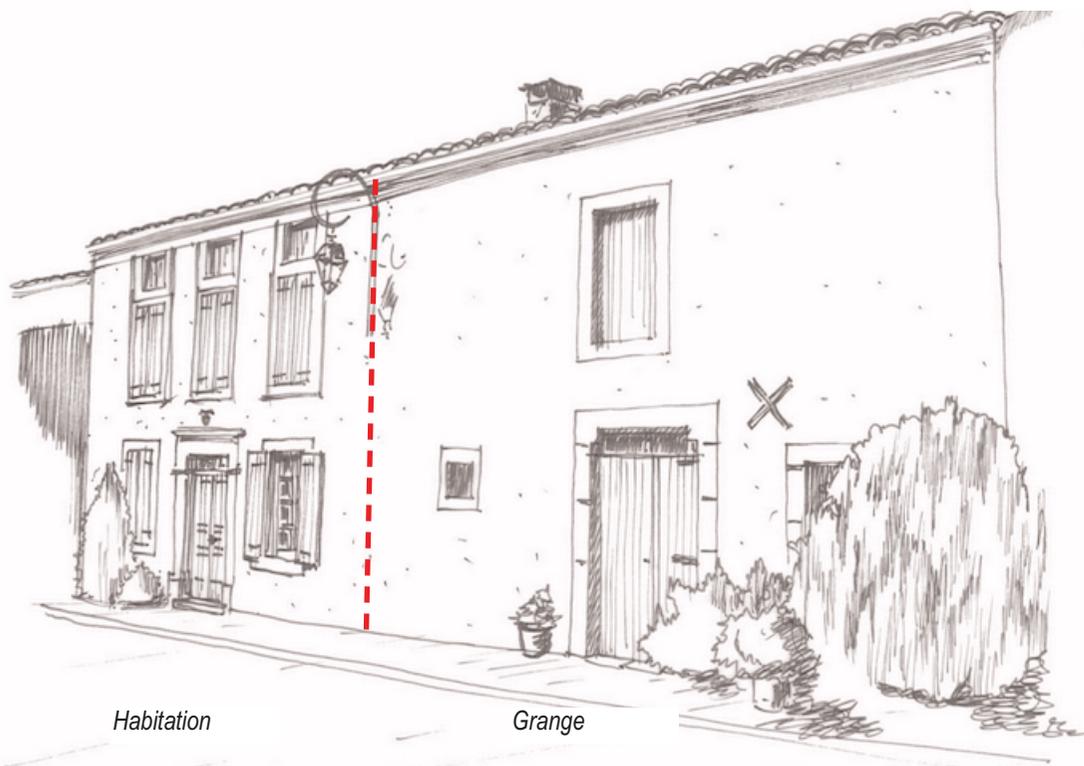
L'accès au rez-de-chaussée est surmonté généralement de la porte fenièr permettant d'engranger les foin à l'étage (par une échelle ou un système de poulie).



Grange isolée, hameau de Borde des Faures, Roumengoux



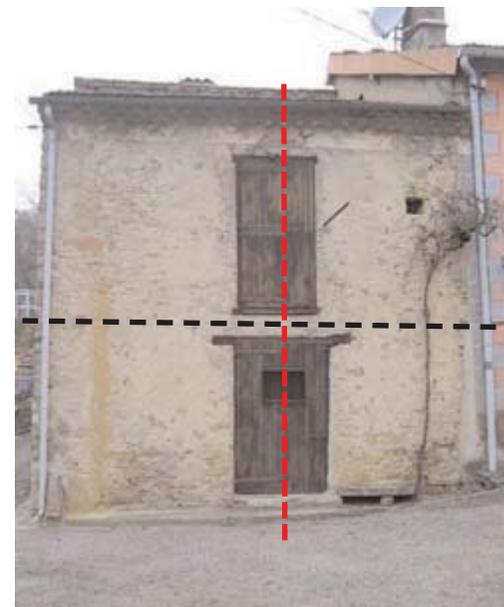
Habitation mitoyenne à la grange, Belloc



Ensemble agricole composé d'une ferme et d'une grange mitoyenne

grenier / fenil

étable/bergerie



Grange à une travée d'ouverture, Belloc

Fiche 1 : diagnostic

Fiche 1 : Volume et organisation du bâti dans les centres anciens et dans les hameaux

Lors de tout projet d'aménagement, l'harmonie générale de la rue, de l'îlot doit être préservée.

Le bâtiment à réhabiliter doit tenir compte des constructions voisines : les hauteurs et volumes, les teintes, les matériaux utilisés...

Dans le cas où la bâtisse est mitoyenne et l'accès direct depuis la voirie, **les extensions** ne pourront être réalisées qu'**en retour** sur les façades postérieures ou **en continuité** sur les maisons d'angle ou dans des "dents creuses" lorsque cela est possible (schéma 1 et 2).

Dans tous les cas, l'extension du bâtiment doit être conçue en harmonie avec l'existant afin de créer un nouvel ensemble cohérent.

Les maisons de bourgs sont des projets aboutis et ne sont pas conçues pour être évolutives (mitoyenneté, parcelle étroite...). Une extension est donc parfois impossible.

Lors d'une extension deux attitudes sont possibles :

- soit on crée un volume "identique" à l'existant : mêmes proportions, mêmes matériaux, en sachant qu'une différence entre les matériaux d'origine et les nouveaux sera toujours visible,
- soit on crée un volume nouveau dans sa forme, dans ses matériaux mais qui reste en harmonie avec l'existant.



L'extension est un volume simple réalisé avec des matériaux différents de la bâtisse d'origine. Cela permet de lire chaque époque de construction, en respectant le bâti ancien (bâtiment hors périmètre d'étude)

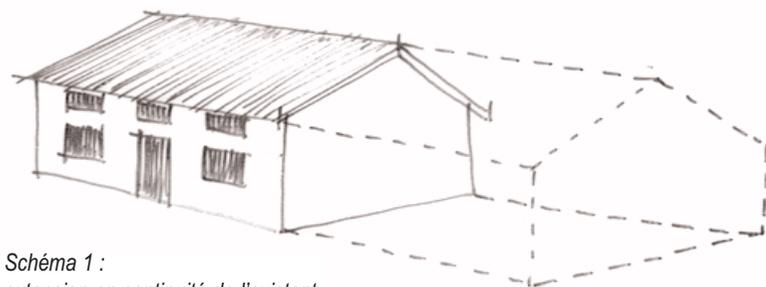


Schéma 1 :
extension en continuité de l'existant

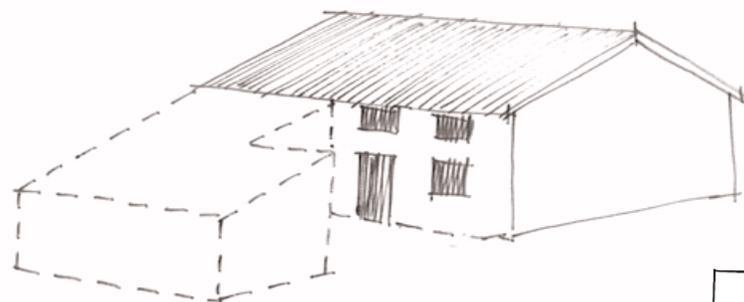


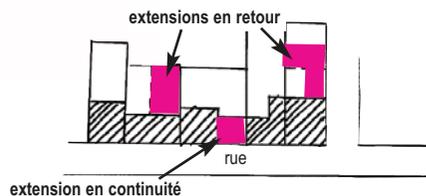
Schéma 2 :
extension en retour de l'existant



A l'origine l'extension était un bâtiment ajouté sans cohérence avec les volumes existants. La rénovation a permis de créer une extension en totale harmonie avec la typologie du bâtiment, ses matériaux et volumes. (photo internet, bâtiment hors périmètre d'étude)



Architecte : Atelier S&VA



Fiche 2 : Ouvertures et menuiseries

Ouvertures et encadrements

Les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille sur les demeures et immeubles bourgeois et généralement en bois sur les bâtiments agricoles et certaines maisons modestes. Les menuiseries traditionnelles sont toutes en bois.

Sur le bâti traditionnel, les ouvertures sont de forme rectangulaire, plus hautes que larges. Certains linteaux sont en arc surbaissé, notamment sur les bâtiments publics (écoles) et certaines maisons de maître.

Les fenêtres de combles et certaines aérations de bâtiments agricoles sont des ouvertures de taille réduite, souvent de forme carré.

Lorsque les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille, il s'agit essentiellement de grès. Ils sont parfois soulignés par des décors peints.

Particulièrement sur la commune de Roumengoux, les ouvertures de combles des demeures ont un encadrement en pierre en continu avec les ouvertures des étages.

Certaines constructions (maisons médiévales ou châteaux) conservent des fenêtres à meneaux (montant vertical divisant une fenêtre). Lorsque la fenêtre comporte un meneau et une traverse, on parle de fenêtre croisée.

Volets

Les volets traditionnels sont en bois peints. Ils sont réalisés avec des lames de bois de taille plus ou moins régulière, clouées sur des traverses horizontales.



Encadrement en pierre souligné par un liseré peint



Encadrement en bois peint



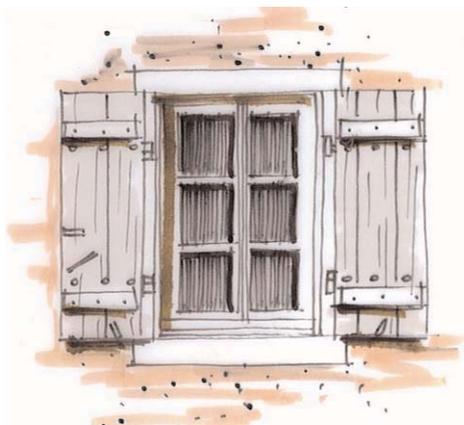
Fenêtre avec encadrement en pierre en arc surbaissé



Ouvertures de grange (fenil et ventilation), encadrement en pierre ou en bois



Encadrement continu en pierre entre l'ouverture de l'étage et celle du comble, Roumengoux



Volets traditionnels, traverses horizontales



Fenêtre à meneaux avec croisillons en pierre



Fiche 2 : Ouvertures et menuiseries

Les entrées

Les portes sont en bois, simples ou travaillées avec des moulures. Elles sont parfois surmontées d'une imposte (partie supérieure vitrée permettant d'éclairer l'entrée).

L'encadrement est le plus souvent en pierre de taille. Lorsqu'il est en bois, les montants de bois des encadrements reposent sur des socles en pierre pour les isoler du sol.

La porte est centrée sur la façade des maisons lorsque le nombre de travées est impair.

Certaines constructions, notamment les maisons bourgeoises possèdent un **linteau ouvragé et décoré**. Des dates ou des motifs y sont parfois gravés.

Il existe deux types d'ouvertures de grande taille :

- **les portes charretières** : spécifiquement dimensionnées pour le passage des charrettes. Elles se trouvent dans les bâtiments agricoles. Elles se ferment souvent par des portes en bois à deux battants. Certaines granges possèdent une porte plus classique à un battant.

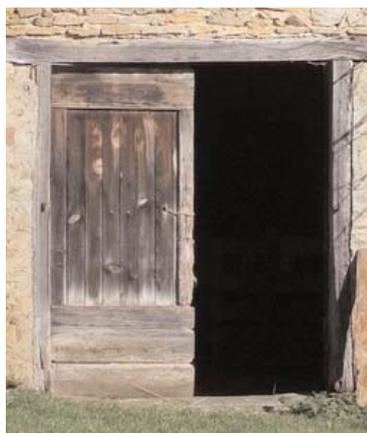
- **les portes cochères** : réservées au passage des coches et des véhicules. Elles possèdent un encadrement en pierre de taille et se trouvent généralement dans les demeures bourgeoises.



Portes d'habitations avec encadrement en pierre



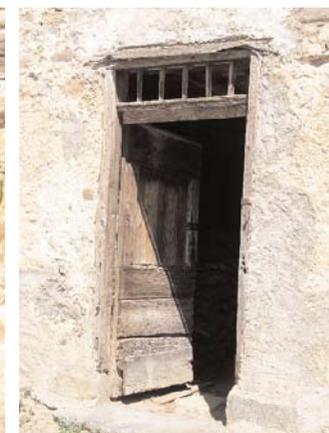
Décors de linteaux



Portes de granges



Porte cochère



Portes d'habitations avec encadrement en bois

Fiche 2 : Ouvertures et menuiseries

Dans le cadre d'une réhabilitation si les menuiseries d'origine ne peuvent pas être conservées, il est préférable de les remplacer par des menuiseries à l'identique (mêmes matériaux, mêmes proportions).

L'utilisation du bois pour les menuiseries et les volets permet de conserver l'aspect d'origine de la bâtisse et répond à des exigences écologiques et de développement durable qu'il est important de prendre en compte.

Les menuiseries seront peintes plutôt que vernies. La teinte sera satinée ou mate. Les couleurs trop vives ou pastels restent tout de même déconseillées. Les teintes des menuiseries peuvent être choisies dans une large gamme de couleurs : le choix doit être fait en fonction de la teinte de l'enduit et des couleurs environnantes.

Les portes doivent rester majoritairement pleines. L'imposte vitrée peut apporter la lumière suffisante à l'entrée.

Les fenêtres traditionnelles à petits carreaux seront si possible maintenues. Si elles doivent être remplacées, il faut éviter les "faux" petits bois (baguettes incrustées dans le double vitrage) qui est une imitation peu qualitative.

Le besoin de clarté dans les pièces peut conduire à installer des fenêtres "grand jour" à un seul carreau. Cela peut amener une impression de déséquilibre dans la façade, particulièrement lorsque les verres utilisés sont traités contre les UV, ce qui les rend très réfléchissants.

Sur de la rénovation, il est recommandé de garder des volets bois. Lorsque des volets roulants doivent être installés, les caissons doivent être intégrés à la maçonnerie afin de ne pas apparaître en saillie sur la façade.

Création d'ouvertures

Il est possible de créer de nouvelles ouvertures pour diverses raisons :

- adapter un bâtiment agricole à un usage d'habitation,
- augmenter la luminosité de certains espaces intérieurs, éclairer des espaces suite à une restructuration de l'organisation intérieure du bâti.

Les percements devront s'inspirer des ouvertures existantes et de l'organisation de la façade (travées ordonnancées ou aléatoires) afin de ne pas dénaturer l'aspect du bâtiment.

Mieux vaut créer de nouvelles ouvertures que de surdimensionner celles qui existent.

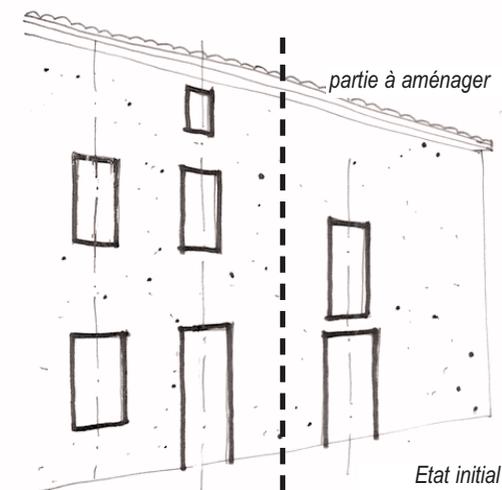


Menuiserie en bois entièrement refaite à l'identique (photo hors territoire)



Menuiseries entièrement modifiées et ajout de volets roulants en saillie sur la façade qui font perdre à ce bâtiment toutes ses qualités d'origine.

Exemple de création d'ouverture sur un bâtiment : ajout d'ouvertures de combles et d'une travée complète



Etat initial



Possibilité d'aménagement

Fiche 2 : Ouvertures et menuiseries

“Reconversion” d’ouvertures

Les ouvertures des granges ont en général des dimensions plus importantes que les fenêtres des habitations.

Lors d’aménagements, il est possible de reconverter ces ouvertures en grandes baies pour des pièces à vivre.

Certains fenils ouvrent en façade principale sur deux niveaux et ne sont pas fermés.

Afin de ne pas casser la morphologie de ces grandes ouvertures, leur éventuelle fermeture devra être réalisée à partir de matériaux légers (bardage bois, verre, métal...).

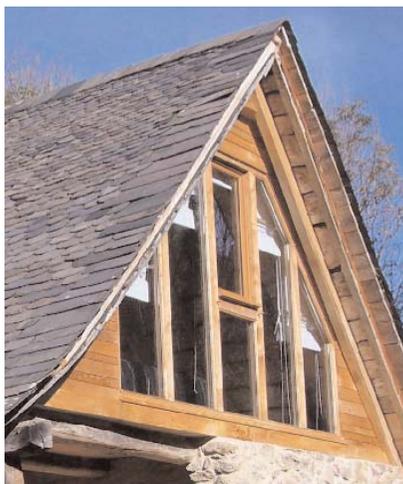
L’objectif est de trouver un équilibre entre les pleins et les vides.



Grande ouverture sur un bâtiment agricole à Roumengoux, (Seniès).
Si cette grange doit être aménagée, il est souhaitable de retrouver l’image de “trou” donnée par la grande ouverture.



Exemple de reconversion de bâtiment agricole.
Le traitement des ouvertures respecte l’architecture du bâtiment d’origine (Le Sautel).



Exemple de traitement d’un pignon de grange reconvertie en gîte.
Un équilibre a été trouvé entre l’utilisation du bardage en bois et le verre qui permet d’éclairer toute la partie des combles.(photo hors périmètre d’étude)



Exemple de reconversion d’une grange.
Le vide du fenil a été réinterprété pour créer une façade en bois et verre apportant une légèreté dans le traitement et ne modifiant pas les proportions du bâti. (photo hors périmètre d’étude)
Agence : architecture et paysage, photos : Marc Mesplié



Fiche 3 : Maçonneries de pierre

Les constructions traditionnelles sont construites en pierre.

L'appareillage est différent selon le site, les matériaux utilisés étant généralement issus directement du terroir.

Dans les vallées de l'Hers et du Touyre, on utilise les galets de rivière dans les maçonneries. Ils sont généralement liés par un mortier de chaux.

Certains appareillages mis en oeuvre avec grand soin (choix et positionnement minutieux des pierres) permettaient d'utiliser très peu de mortier. Celui-ci comblait juste les interstices inévitables et calait les pierres les plus petites.

Maçonneries en pierres de taille

Des pierres de taille en grès ou en calcaire sont souvent utilisées pour l'appareillage des édifices religieux, des châteaux et des demeures bourgeoises.

A l'origine ces murs étaient souvent enduits. L'usure du temps fait que les pierres apparaissent, aujourd'hui principalement sur les soubassements, favorisant des remontées d'humidité et des dégâts dans les murs.

L'utilisation de la brique et de la tuile dans les appareillages

On retrouve parfois des morceaux de tuiles ou de briques cassées dans l'appareillage de certaines constructions. Ces débris étaient utilisés pour caler certaines pierres. Le mur était ensuite enduit, ce qui ne laissait plus apparaître ces divers matériaux.

La terre cuite (brique) entrait également dans la composition de certains mortiers pour renforcer leur coloration.

Les arcs de décharges

Les linteaux sont parfois surmontés d'un arc de décharge qui a pour fonction de déporter les charges du mur sur les côtés, évitant ainsi de fragiliser le linteau. Sa suppression risquerait d'affaiblir le linteau ainsi que la cohésion de la maçonnerie de pierre. Cet arc de décharge peut être en pierre ou en lauze.



Les murets

Les murets marquent principalement les limites séparatives des fermes sur ce territoire. L'appareillage est moins soigné que pour les constructions et rarement enduit mais on retrouve la même diversité dans la nature des matériaux et de leur mise en oeuvre.

Les pierres sont liées entre elles par un mortier comme sur les maçonneries de pierre.

Les murets en pierre sèche sont construits sans mortier, seul le placement et le choix de la pierre rendent la construction solide.

Le couronnement du mur est réalisé soit à partir d'un mélange de pierres et de chaux (bombement caractéristique) soit plus récemment par des tuiles.



Maçonnerie de pierre, mélange de grès, calcaire et galets



Mortier composé de petits galets de rivière



Appareillage de pierres de taille
Chapelle de Queille, St-Quentin-La-Tour



Soubassement endommagé,
Eglise de Belloc



Appareillage intégrant des débris de briques.



Tuiles de calage sur une grange



Le mur prolonge ici la maison. Réalisé avec une maçonnerie de pierre identique, il bénéficie du même enduit que la construction. Ferme, Dun



Muret en galets de rivière, Ferme à Vals



Murets dont les joints ont été refaits.
Ferme de Moulin-Neuf

Fiche 3 : Maçonneries de pierre

Avant toute intervention sur une maçonnerie de pierre, il est important de procéder à une analyse détaillée de l'état du mur.

Ce travail préliminaire permettra de définir la nature et l'importance des travaux :

- l'existence ou non de pierres endommagées pour repérer celles qui sont à remplacer,
- la qualité des pierres (dureté, grain, couleur...) pour définir la nature des pierres à utiliser,
- l'état de salissure des pierres pour adapter le procédé de nettoyage,
- l'état des joints pour définir l'importance des joints à entreprendre,
- l'apparition de " ventres " dans le mur indiquant un affaiblissement ou une surcharge.
- l'apparition de " coups de sabre "(défaut de construction).

Les joints

Les joints sont réalisés à partir d'un mortier composé généralement d'un mélange de chaux grasse et de sable de rivière.

Les joints des maçonneries des bâtiments en pierres apparentes doivent bénéficier d'un traitement particulier. Il faut procéder par dégarnissage et scellement au mortier. Les joints doivent être réalisés en creux pour éviter le remplissage entre les pierres type "beurrage".

Nettoyage des pierres

Le nettoyage est une opération non indispensable. Cela a tendance à enlever la patine naturelle du mur et risque de causer des désordres en faisant disparaître des pierres de calage ou des morceaux de liant.

Les murets

Il faut essayer de conserver les murets existants dans leur état d'origine sans joint apparent.

Si la dégradation du mur est importante, il faut le rebâtir en pierre, avec un liant maigre à la chaux si nécessaire.

Les angles exigent un traitement particulier du fait de leur plus grande exposition aux agressions. Il faut les construire avec des pierres plus importantes parfois retaillées.



Schéma explicatif du "coup de sabre".

En maçonnerie les pierres doivent se croiser à chaque rang, si elles sont simplement empilées ou alignées, on obtient une grande fissure verticale qui peut créer une lézarde dans la structure du mur.



Joints en creux



Joints apparents

Le mortier :

On trouve deux types de mortiers traditionnels :

- **le mortier de terre ou " mortier d'agasse " :** la terre locale plus ou moins argileuse était mouillée et appliquée directement entre les pierres pour servir de liant. Aujourd'hui cette technique est de moins en moins utilisée, peu d'artisans savent monter et réparer des murs avec ce type de mortier.

- **le mortier de chaux :** il se compose d'un agrégat (arène, sable...), d'un liant (la chauxaérienne) et parfois de certaines matières ajoutées comme des fragments de tuiles ou briques pilées.

Ces deux types de mortier permettent au mur de "respirer" et ne retiennent pas l'humidité dans le mur, à l'inverse du mortier de ciment qui piège l'humidité et amène des problèmes de salpêtre et autres moisissures dans les murs.

Fiche 4 : Enduits extérieurs

Les enduits à la chaux

Les enduits traditionnels à la chaux permettent de garantir l'étanchéité des murs et de les protéger des intempéries tout en laissant la maçonnerie respirer. Ils permettent aussi de dissimuler des maçonneries de qualité très moyenne autant en terme d'assemblage que du matériau mis en œuvre.

Sur le territoire du Mirapicien, les habitations étaient toujours enduites, l'enduit permettant de rendre les murs étanches aux intempéries et aux "petits animaux nuisibles".

Les parties agricoles étaient généralement laissées en pierre apparente, l'enduit étant une plus value qui coûtait cher.

Les enduits sont confectionnés à partir de chaux et de sable. C'est la couleur des constituants argileux du sable qui définit la couleur de l'enduit.

Les communautés villageoises utilisaient les mêmes techniques d'enduit, les mêmes matériaux extraits des mêmes carrières ce qui permettait aux villages d'avoir une harmonie générale de tons naturels.

La particularité de ces enduits à la chaux est la perméabilité à la vapeur d'eau (le mur respire). La chaux est dite aérienne parce qu'elle fait en grande partie sa prise à l'air (gaz carbonique) et par conséquent est insensible à l'eau.

Ainsi, un enduit à la chaux aérienne exposé aux intempéries, laisse ruisseler l'eau sans que sa solidité mécanique en soit éprouvée.

Les badigeons à la chaux

A partir de chaux aérienne très pure on réalise des laits de chaux que l'on peut colorer avec des pigments naturels. Ils s'appliquent en badigeon sur les enduits.

Très souvent les enduits sont laissés bruts mais certaines constructions, notamment dans les bourgs, sont badigeonnées au lait de chaux. Le badigeon permet de protéger, de teinter et donner un aspect uniforme au mur. Le lait de chaux détient également des vertus aseptisantes et bactéricides.

Les badigeons ne tiennent pas sur les peintures, les silicates et les enduits ciments.

Le badigeon s'applique généralement en deux couches:

- première couche : le fond en général blanc pour uniformiser le support
- deuxième couche : le glacis pour la coloration, 24H après la première couche.



Habitation enduite, grange en pierres apparentes, Belloc



Vieil enduit badigeonné au lait de chaux coloré



Application d'un badigeon sur un enduit à la chaux



Enduit lissé réhaussé par des liserets de peinture autour des ouvertures, sur les chaînes d'angle et en bandeau sous l'avant toit, école de Belloc



Enduit traditionnel en état.



Usure naturelle du temps sur un enduit traditionnel

Fiche 4 : Enduits extérieurs

Les chaînes d'angles

Les chaînes d'angles sont réalisées à partir de pierres de taille en calcaire ou grès. Leur fonction est de consolider les angles des murs. Les pierres utilisées sont de taille plus importante que celles des murs. Elles sont souvent retaillées en blocs dont aux moins deux faces sont planes et à angle droit.

Généralement les demeures bourgeoises possèdent des chaînes d'angles en pierres de taille importantes. Les bâtiments agricoles et les maisons paysannes en possèdent des plus sobres, partiellement taillées.

Les pierres de taille des chaînes d'angles et des encadrements des ouvertures sont généralement posées en saillie du mur afin que l'enduit puisse venir "mourir" au nu de la pierre et éviter des bourrelets disgracieux à la jonction des pierres.

Certaines chaînes d'angle ne se prêtent pas à être laissées apparentes (pierre de taille non travaillée, chaîne d'angle au même niveau que le mur, piquetées), elles sont destinées à être recouvertes par l'enduit dans la continuité du mur.

Une exception est cependant à faire sur les bâtiments agricoles qui ne comportent pas d'enduit et où la chaîne d'angle est alors laissée apparente au même titre que les pierres du mur.

Sur certains bâtiments on peut trouver des "fausses" pierres d'angles. Il s'agit alors d'un décor réalisé avec l'enduit travaillé en surépaisseur et lissé, soit d'un décor peint en imitation.

- **Les enduits** permettent de recouvrir les façades. Il ont un rôle à la fois de protection et de décor.

- **Les badigeons** permettent de colorer l'enduit et ainsi de "rafraîchir" une façade sans refaire les enduits.

- **Les mortiers** servent de liant entre les matériaux de construction des murs (pierre, brique, bois...).

- **Composition d'un badigeon** : chaux, eau, pigments issus de minéraux naturels ou synthétiques, éventuellement adjuvants (fixateurs, rétenteur d'eau...)

Remarque : L'utilisation d'adjuvants permet de compléter les performances des laits de chaux bonne tenue, fixation de la couleur dans le temps, imperméabilisation...



Chaîne d'angle sur une grange, Belloc



Chaîne d'angle sur une demeure bourgeoise, St-Quentin -La-Tour



Chaîne d'angle peinte



Chaîne d'angle en surépaisseur d'enduit

Fiche 4 : Enduits extérieurs

Pour les maisons à réhabiliter qui présentent une maçonnerie en pierre, il est préférable d'utiliser un enduit à la chaux pour ses qualités techniques et esthétiques.

Si l'enduit d'origine présente une certaine usure naturelle, cela ne veut pas dire que son étanchéité est compromise. Il peut être conservé et quelques reprises du mur peuvent être réalisées si cela est indispensable. Il peut être prolongé et consolidé par l'application d'un badigeon qui permet de masquer les raccords lors des reprises des trous ou des fissures. Cette technique permet d'éviter de piquer un vieil enduit.

Dans le cas où l'enduit doit être refait, l'idéal est de le refaire à l'identique de celui d'origine (texture, couleur, technique...). Si l'enduit d'origine a été enlevé, il est possible de s'inspirer des constructions du territoire pour déterminer l'aspect, la texture et la couleur d'enduit le mieux adapté.

Il est inutile de faire apparaître au milieu de l'enduit des pierres "choisies" ou de réaliser un jointoiment artificiel entre les pierres.

Pour les constructions contemporaines, la teinte de l'enduit devra tenir compte de celle des constructions traditionnelles. Les enduits actuels très colorés teintés dans la masse sont réalisés à partir de pigments artificiels qui ne pourront jamais se pâtinier avec le temps et ne pourront donc pas s'intégrer dans l'environnement du bâti.

Teintes des enduits et badigeons

La couleur est un repère fort dans le paysage !

Il faut éviter de choisir des couleurs "non locales" comme le blanc et préférer des teintes proches des couleurs de sables locaux (beige, ocre, gris...).

La teinte doit également tenir compte des constructions avoisinantes afin que le bâtiment puisse s'intégrer à la rue, au village, au lotissement... On privilégiera la simplicité tout en se défiant de l'uniformité.

D'anciennes façades présentent des décors peints (bandeau, encadrement...) qui peuvent être refaits à l'identique.

Les chaînes d'angles

Trois cas de figures sont possibles lors d'un enduit :

- la chaîne d'angle est invisible, recouverte par l'enduit (schéma 1)
- la chaîne d'angle est en saillie du mur pour venir dans la continuité de l'enduit (schéma 2)
- la chaîne d'angle est matérialisée par un dessin, des traits de peintures, une surépaisseur d'enduit ou un creusement dans l'enduit, toujours dans le but d'imiter les pierres.

Selon le cas dans lequel on se trouve, il faut adapter les travaux de ravalement afin d'éviter des bourrelets disgracieux.



Enduits traditionnels à la chaux, usés naturellement par le temps, Roumengoux et Saint-Quention-La-Tour



Enduits contemporains colorés qui s'intègrent difficilement dans l'environnement



Schéma 1 : La chaîne d'angle est dans la continuité du mur, destinée à être enduite et **non apparente**, sinon cela donne des bourrelets disgracieux comme sur la photo.



Schéma 2 : La chaîne d'angle est en saillie du mur, destinée à accueillir un enduit dans sa surépaisseur. Le mur **ne doit pas** rester en pierres apparentes comme sur la photo

Fiche 5 : Maisons à pans de bois

Il s'agit le plus souvent de maisons paysannes et de maisons médiévales.

Les ossatures à pans de bois avec remplissage constituent la partie supérieure des murs et se situent à l'aplomb ou en encorbellement de la maçonnerie de pierre des étages inférieurs.

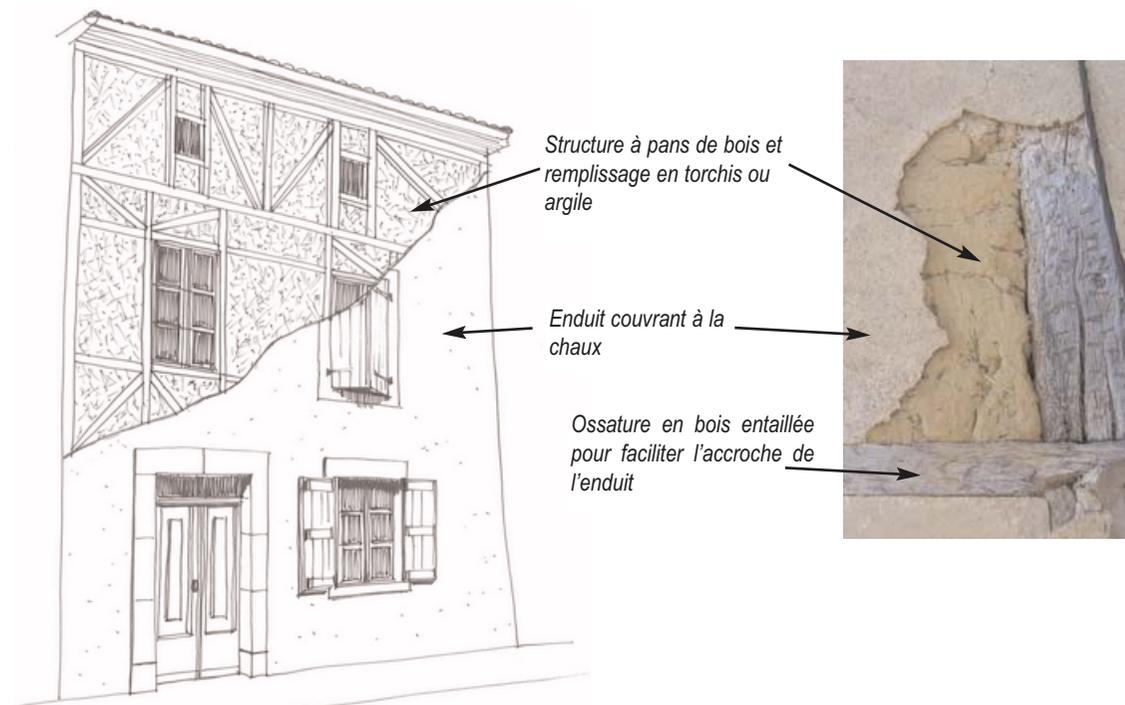
Le remplissage peut être constitué par du torchis, mélange d'argile et de paille ou de foin, ou par de la brique.

Contrairement à d'autres régions françaises, le bois de l'ossature n'était généralement pas destiné à rester apparent. L'ensemble ossature bois et remplissage était protégé par un enduit à la chaux. Les bois étaient entaillés à la hache pour que l'enduit accroche bien. Ainsi il était protégé des agressions climatiques et des nuisibles.

Recommandations

Les maisons à pans de bois se font rares. Leur remise en état doit être faite avec soin, en tenant compte de l'état de l'ossature et du remplissage. Les bois abîmés devront être remplacés afin de pérenniser la structure. Le remplissage dépendra des besoins.

Dans tous les cas, et malgré la mode des bois apparents, il est nécessaire d'enduire ces façades avec un enduit à la chaux aérienne qui laissera respirer la structure et permettra de conserver ce bâti.



Exemple de travaux en cours de réalisation sur une maison à pans de bois. La structure a été renforcée et le remplissage en cours de réfection.



Exemples de maisons à pans de bois, Lagarde, Lapenne et Lérans

Fiche 6 : Toitures et couvertures

Sur la grande majorité des bâtiments du territoire, le toit est à deux versants, avec une pente comprise entre 25 et 30%. Cela permet la mitoyenneté des maisons, en alignement sur les rues. Le matériau de couverture utilisé est la tuile canal. Le territoire possède plusieurs sites (Saint-Quentin-La-Tour, Manses, Régat...) d'où était extraite l'argile utilisée pour la fabrication des tuiles.

La couverture en tuile canal se réalise sur le système "courant-couvrant" à partir du même élément courbe.

Le principe est de poser le courant face concave vers le ciel, tandis que le couvrant sert de couvre-joint entre deux courants (voir schéma). C'est ce recouvrement (compris entre 14 et 16 cm) qui assure l'étanchéité de la toiture.

La tuile est de forme légèrement conique, plus étroite à une extrémité, ce qui facilite l'emboîtement.

Le support de couverture utilisé sur le territoire est traditionnellement la volige en bois. La nature des bois de charpente joue un rôle déterminant dans l'aspect du toit. En effet, les toitures anciennes étaient construites avec des "bois de brins" (non redressés), ce qui ne permettait pas une planéité absolue des versants de toiture. La simplicité de forme de la tuile canal permettait de rattraper les différences de niveaux.

Aujourd'hui l'emploi de bois parfaitement calibrés fait perdre cet aspect "onduleux" de la toiture.

La couleur de la tuile variait selon la qualité de l'argile employée et le temps de cuisson. De plus, l'usage du temps et l'installation de mousses donnent des tons variés aux anciens toits.

Aujourd'hui, la couleur de la tuile canal sera différente si elle est neuve, vieillie ou de récupération...

Sont apparues de nouvelles formes de tuiles canal, à emboîtement ou à talon, qui limitent le risque de glissement. Mais l'uniformité de ces tuiles due à un système de production standardisé s'adapte difficilement à l'architecture ancienne.

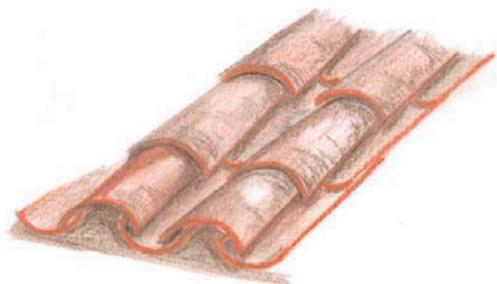


Schéma de tuile canal

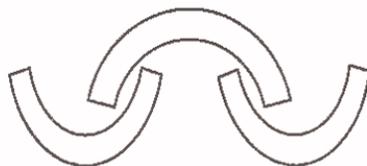


Schéma du système "courant-couvrant"



Toitures en tuile canal. La variation de teintes est liée à la nature de la tuile, son exposition aux intempéries et son entretien.



Toitures anciennes et tuiles de récupération

Tuiles neuves en mélange

Tuiles neuves de teinte uniforme (intégration difficile)

Vue d'ensemble sur les toitures, Vals

Fiche 6 : Toitures et couvertures

Dans le cas de rénovation de bâti en centre ancien, dans un alignement de maisons mitoyennes, la toiture à deux pentes ne doit pas être modifiée, pour des raisons d'harmonie avec l'environnement et des raisons techniques liées principalement à l'écoulement des eaux de pluie. Il faut donc éviter de créer des ruptures de pentes ou des pentes dont le faîtage serait perpendiculaire à la rue.

Pour les tuiles neuves, le choix de la couleur de tuile sera celle de la dominante locale, avec une coloration uniforme et naturelle, comparable au matériau d'origine.

Pour palier à certains défauts de planéité en évitant de refaire toute la charpente, il est possible d'utiliser des plaques de sous-toiture. Leur flexibilité autorise la pose sans redressement des charpentes anciennes.

De plus, elles permettent d'assurer l'étanchéité de la toiture tout en améliorant le confort thermique et acoustique. Leur surface empêche le glissement des tuiles et permet de réutiliser des tuiles anciennes.

Pour les constructions neuves il est possible d'utiliser des dérivés de la tuile canal, notamment la tuile romane.

La tuile romane est une tuile à système d'emboîtement. Plus économique, elle réunit en une seule pièce la tuile de couvrant et la tuile de courant. Au niveau de son intégration paysagère, elle peut donner des résultats tout aussi adaptés que la tuile canal.

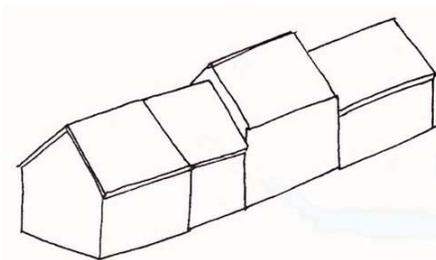
Dans un souci de cohérence, il est important de tenir compte des toitures avoisinantes. Dans le bourg et dans les hameaux la présence de constructions traditionnelles est importante, il est donc conseillé de conserver un toit à deux pentes.



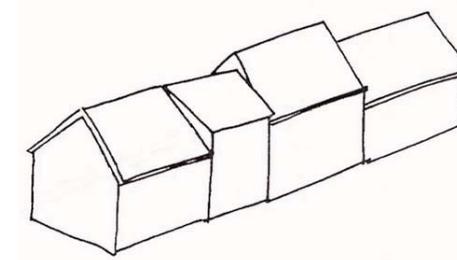
Tuile romane



Plaque de sous-toiture



Alignement de bâti sur rue, toiture en continuité avec des pentes identiques.



Rupture de pente sur un bâti créant un déséquilibre dans l'alignement et pouvant amener des désordres liés à l'écoulement des eaux de pluie



Exemple de toiture en tuiles romanes

Fiche 7 : Génoises et corniches

Les corniches sont une moulure en saillie du mur qui couronne et protège la façade des intempéries. Dans les constructions anciennes, elles sont réalisées en pierre de taille ou en brique.

Les génoises sont faites de tuiles rondes superposées en plusieurs rangs.

Les corniches et les génoises sont des éléments de décor qui se situent à l'égout du toit mais aussi des éléments constructifs, puisqu'elles ont un rôle de protection des façades contre l'écoulement des eaux du toit.

Les corniches et génoises se trouvent principalement sur les habitations, bien que certaines granges en soient dotées. Il s'agit souvent de granges situées dans la continuité de l'habitation.

Recommandations

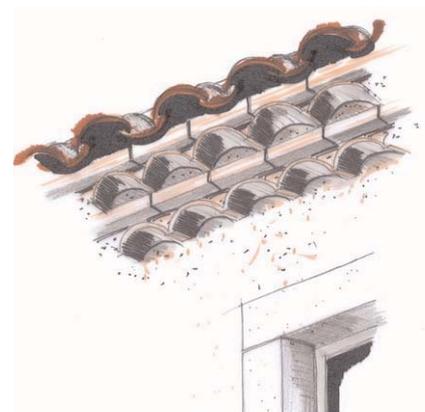
En rénovation, les génoises et corniches doivent être conservées lorsque qu'elles sont présentes sur le bâti d'origine.

Traditionnellement, on ne mettait pas de gouttière aux égouts de toits qui comportaient une corniche ou une génoise (puisque la génoise était là pour empêcher le ruissellement de l'eau le long du mur).

Dans le cas de rénovation, si pose d'une gouttière masque le profil de la corniche ou de la génoise car elle doit être accrochée sous les premières tuiles et donc devant les premiers rangs de génoise.

Il est conseillé de réaliser un chéneau encastré, invisible depuis la rue et qui évite de masquer la génoise.

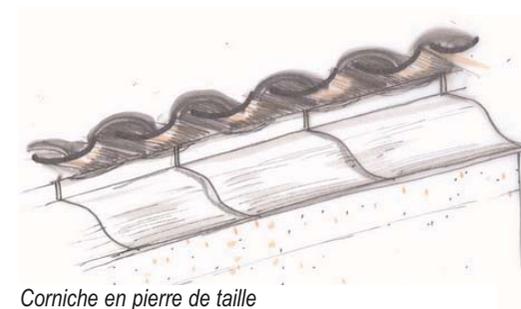
Sur des constructions neuves, il n'est pas nécessaire de mettre des corniches ou des génoises en place, qui ne correspondent pas à l'architecture actuelle ni aux problèmes d'écoulement des eaux de pluie.



Génoise à deux rangs, alternance de tuile canal et de brique foraine



Corniche en "dents d'engrenage" de briques foraines



Corniche en pierre de taille



Corniche vue de profil

Les maisons situées en angle de rue et certains bâtiments isolés dont le toit est à quatre pentes, voient souvent la corniche ou la génoise se "retourner" sur le mur pignon, permettant d'éloigner là aussi les eaux de pluie du nu du mur.



La mise en place de chéneau masque entièrement la corniche ou la génoise, qui de plus a perdu son rôle technique.



Fiche 8 : Clôtures et haies

La clôture est la limite entre l'espace privé et l'espace public. Elle contribue de manière générale au caractère des villages.

Dans un bourg, les propriétés sont plus fermées et opaques, qu'à la périphérie ou dans les hameaux, où la limite entre le domaine public et le domaine privé est moins marquée.

Les murs : dans les centres bourg ou autour de certains corps de fermes les murs de clôture affirment la continuité bâtie sur la rue par le maintien de l'alignement. Ils sont constitués de murs pleins en maçonneries de pierres apparentes ou enduites dans la continuité de la façade de la construction.

Les haies : elles délimitent les parcelles situées dans les hameaux ou à la périphérie des villages. Elles peuvent être doublées par des clôtures en bois.

Les clôtures "mixtes" : elles allient le végétal et le minéral (murets en pierre).

L'absence de clôture : dans certains hameaux ou fermes isolées, l'espace privé n'est pas différencié de l'espace public. Les deux se confondent offrant des espaces très ouverts et libres pour les activités agricoles.

De même que la clôture s'adapte à son environnement et aux besoins plus ou moins importants d'isolement et d'intimité, **les portails** s'adaptent par leurs matériaux au style de la bâtisse : le fer forgé équipe certaines demeures, alors que les portails des fermes et maisons sont plutôt en bois.



Continuité dans l'alignement et dans les matériaux entre le mur de la maison et la clôture, Dun.



Muret de clôture en pierre surmonté d'une palissade bois, Manses



Palissade en bois, hameau de Canterate, Montbel



Clôture végétale, St-Quentin-La-Tour



Portail en fer forgé. Château de Sibra, Lagarde



Portail en bois peint, Moulin-Neuf



Muret de clôture, Cazals des Bayles.



Absence de clôture, Hameau de Padeillan, Mirepoix

Fiche 8 : Clôtures et haies

Les clôtures font partie d'un ensemble bâti. Leur intérêt architectural et esthétique fait qu'elles doivent être traitées avec autant de soins que le bâtiment.

Selon la situation, en centre bourg, en hameau, isolé... l'élément de clôture ne sera pas réalisé avec les mêmes matériaux, les mêmes hauteurs.

De même que les façades, les clôtures doivent être en harmonie avec les clôtures mitoyennes et le type de bâti qu'elles entourent.

La clôture doit rester simple et privilégier les matériaux locaux : piquets en bois, mur en maçonnerie de pierre...

La clôture peut également être accompagnée par des végétaux (haie végétale, plantes grimpantes...).

Le portail

Utiliser du bois ou du fer forgé pour les portails selon la nature de l'habitation (ferme, maison paysanne, demeure bourgeoise...). Il doit être en harmonie avec la clôture choisie.

La haie végétale

Eviter les haies monospécifiques opaques, elles sont imperméables, sensibles aux maladies et aux parasites et banalisent le paysage.

Privilégier les essences locales plus adaptées au milieu (humidité au sol, ensoleillement, résistance au vent...) et donc plus résistantes.

Intégrer plusieurs essences d'arbustes (au moins trois) afin de varier les hauteurs, les volumes, les couleurs et les périodes de floraison.

Il est également important de connaître le développement naturel d'une essence à l'état adulte (hauteur, volume...) afin de vérifier sa compatibilité avec l'espace qui l'accueillera.

Deux sortes de haies sont possibles :

La haie taillée : haie soignée, où l'on peut contrôler la hauteur et la visibilité, elle demande cependant de l'entretien. **Essences à privilégier** : charme, noisetier (essence plus importante en secteur de montagne mais qui peut être utilisée sur ce territoire).

La haie libre : haie où l'entretien est moins contraignant, son intégration est plus facile, l'aspect est plus naturel mais la végétation est plus diffuse. **Essences à privilégier** : des arbustes à fleurs (Lilas, Seringat pour les caduques, laurier tin et buis pour les persistants). Les arbustes à petits fruits peuvent aussi être utilisés (cassis, groseilliers, framboisiers).



Haie végétale, Sainte-Foi



Haie végétale, Roumengoux

Règles d'urbanisme :

L'édification d'une clôture est soumise à autorisation. Elle doit faire l'objet d'une déclaration de travaux, excepté pour les clôtures électriques nécessaires à l'activité agricole et forestière. (Article L 441-2 du Code de l'Urbanisme).

Avant toute édification d'un mur ou d'une clôture, rapprochez-vous de la Mairie ou des services techniques compétents, afin de vérifier avec précision les limites de votre propriété. Si nécessaire, faites appel à un géomètre pour établir le bornage de votre propriété.

Les clôtures en mitoyenneté doivent répondre aux règles du Code Civil.

Vous ne pourrez pas interdire à votre voisin l'installation d'un tel ouvrage à condition que ses travaux soient exécutés sur son terrain et n'empiètent pas sur la limite séparatrice.

Dans le cas d'un clôture mitoyenne, celle-ci devra faire l'objet d'un accord mutuel entre les deux propriétaires, les frais seront partagés.

Aspect extérieur de l'ouvrage : l'article L 441-3 du code de l'urbanisme précise que " l'édification d'une clôture peut faire l'objet de la part de l'autorité compétente, de prescriptions spéciales concernant la nature, la hauteur ou l'aspect extérieur de la clôture pour des motifs d'urbanisme ou d'environnement".

Fiche 9 : Implantation des constructions neuves

Les lotissements résidentiels sont la cause principale de l'étalement urbain. Ces opérations forment un paysage stéréotypé, celui de la maison individuelle isolée au centre de sa parcelle, banalisant le paysage. Le développement du marché de la maison individuelle ne doit pas être une source de consommation d'espaces agricoles ou des milieux naturels.

La conception du lotissement porte sur la répartition des espaces, l'organisation parcellaire, le tracé des voies, les plantations, le traitement des limites.

L'observation du bâti existant fait apparaître une organisation, une structure, un mode d'implantation, des typologies et des matériaux qui peuvent servir de base au projet. Le rapport d'échelle entre l'existant et le nouveau bâti, la continuité, les organisations possibles à l'intérieur des îlots sont des données à étudier.

Le parcellaire, la position du bâti

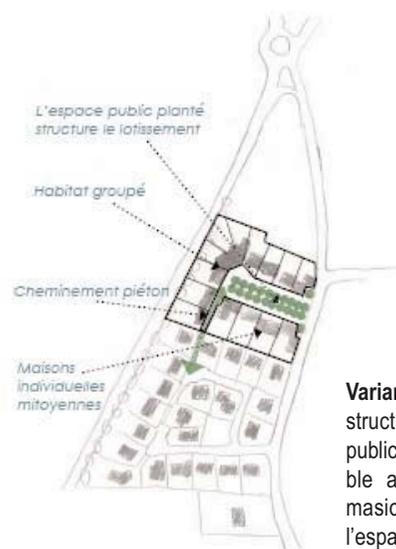
La diversité dans l'occupation de l'espace et la variété du découpage parcellaire sont à rechercher. Il faut travailler le parcellaire pour l'adapter à une demande différenciée : une trop grande régularité des lots amène la banalité et réduit les solutions architecturales dans l'implantation, l'orientation, les vues, et, à terme, les capacités d'évolution.

Le découpage en petites parcelles répond à un souci de diminution de la charge foncière (pour les nouveaux accédants notamment) et à la volonté de limiter l'étalement urbain.

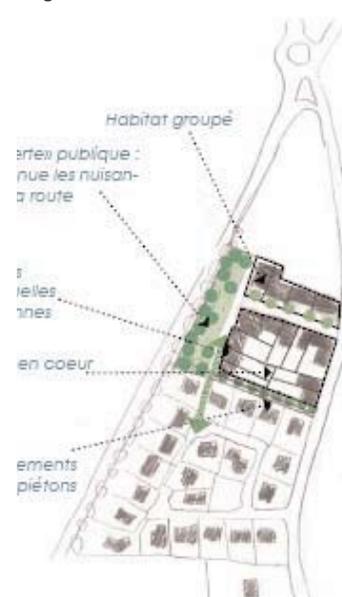
Le modèle pavillonnaire s'est généralisé dans les années 1960, lié à l'évolution des transports individuels (voiture) amenant des surfaces de parcelles de plus en plus grandes, consommant plus d'espace naturel.

Pourtant les lotissements denses datant de la fin du 19ème siècle jusque dans les années 1950 sont des formes d'habitat qui ont permis de produire du tissu urbain de qualité avec des parcelles dont la taille n'excédait pas 300 m².

Exemples d'aménagement de lotissement



Variante 1 : le lotissement se structure autour d'un espace public central, planté d'un double alignement d'arbres. Les maisons s'approchent de l'espace public et bénéficient alors de vastes jardins



Variante 2 : les nuisances de la route sont amoindries par une zone "verte" publique, une sorte de jardin ouvert sur rue. Les maisons sont mitoyennes et donnent sur la rue laissant le cœur d'îlot aux jardins privés. Il existe un autre type d'habitat, sur des terrains plus petits, agrémentés d'une petite cour côté rue; ces maisons n'ont pas de jardin.



Variante 3 : le lotissement s'organise autour d'une placette située en cœur de quartier. Les lots sont tous orientés avec des maisons côté placette pour structurer un front bâti fort. Le côté jardin est ainsi plus vaste. Il n'y a pas d'espace résiduel.

(extrait de la charte architecturale et paysagère de Montluçon)

Fiche 9 : Implantation des constructions neuves

Aujourd'hui la limitation de consommation d'espace amène à redécouvrir la petite parcelle.

Les dimensions et la forme de la parcelle ont un impact direct sur l'organisation et la distribution du logement et donc sur son architecture et les espaces libres.

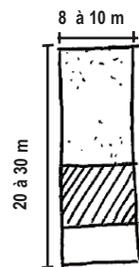
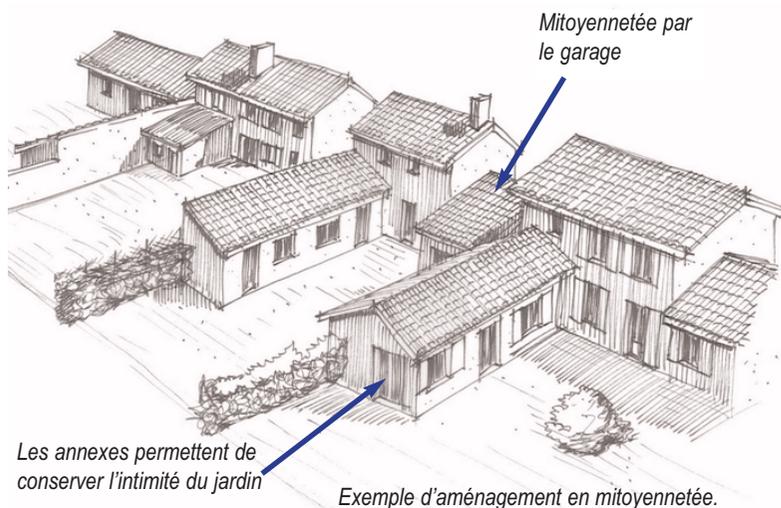
Une largeur de 7 mètres permet de disposer un séjour et une cuisine et une longueur de 12 mètres de garder un espace libre sur la parcelle. Cela représente une surface de terrain minimale de 90 m² pour un ensemble maison + jardin/patio.

Une parcelle de 8 à 10 m de largeur permet de réaliser une maison à étage avec garage dans le volume principal. Pour un garage accolé, il faut prévoir une largeur de 12 à 15 mètres.

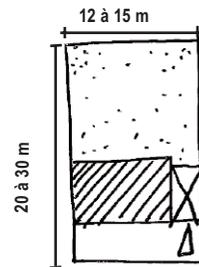
La profondeur de 20 à 30 mètres permet de créer un recul par rapport à la rue (3 à 5 m) (stationnement devant la maison + devant de porte), une maison d'environ 8 mètres de profondeur et un jardin de 8 à 15 mètres de long.

La profondeur du jardin peut être augmentée en implantant la maison en alignement de la rue.

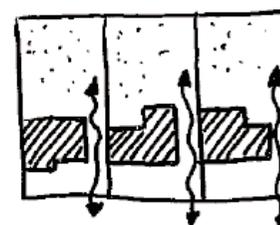
Ce type de parcelles permet de créer des lots dont la surface varie de 160 m² (8X20) à 300 m² (10X30).



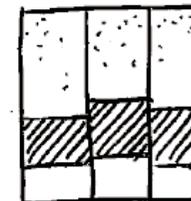
La parcelle étroite



La parcelle large



L'implantation sur une seule limite permet de réduire la largeur des parcelles



Le front bâti permet d'isoler les jardins



Maisons mitoyennes recréant l'image de la rue, (photo hors territoire d'étude, Vert Village - Montgermont (35))



photos extraites de "Les nouvelles formes urbaines de la ville archipel" Agence AUDIAR

Le décalage du garage permet la continuité visuelle de la rue et crée un stationnement devant le logement, (photos hors territoire d'étude, La Morinais - Saint-Jacques-de-la-Lande (35))

Fiche 9 : Implantation des constructions neuves

En milieu rural, l'image de la rue dépend de la façon dont les bâtiments sont organisés sur les parcelles. Les variations d'implantation alternant pignons et façades permettent d'aménager des décrochements, espaces de transition où le privé et le public se rejoignent.

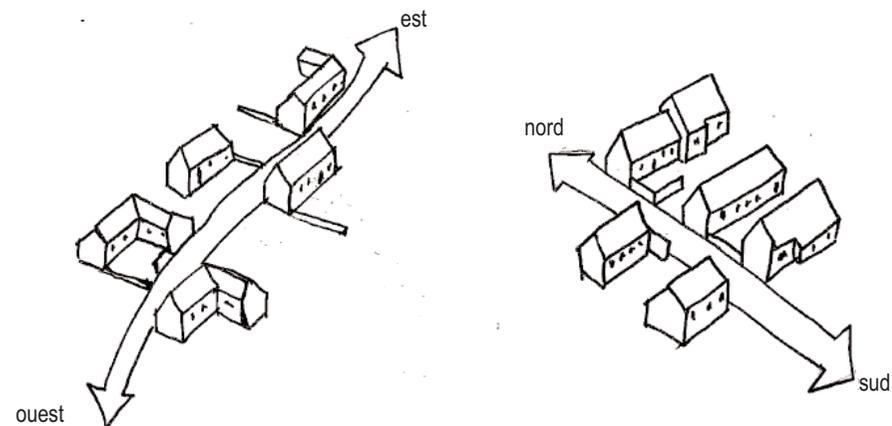
L'implantation de la construction ne doit pas se faire au hasard et doit être raisonnée, plusieurs variables sont en prendre en compte :

L'ensoleillement et les vents dominants : les pièces à vivre (séjour, cuisine...) seront de préférence orientées au sud avec des aménagements pour protéger du soleil l'été (débord de toit, pergola...)

Les vis à vis : ils peuvent être limités par des dispositions du bâti en quinconce et l'implantation d'annexes, des haies, clôtures, murs en limites séparatives...

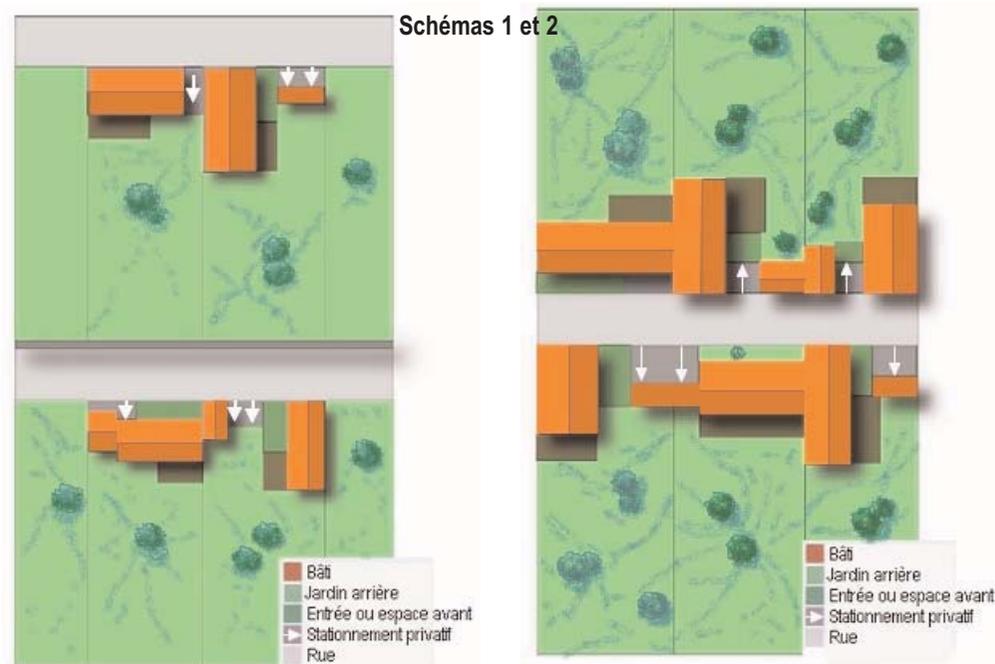
L'aménagement du jardin : plus la construction sera en limite de parcelle plus le jardin sera étendu.

L'accès par rapport à la voirie : l'implantation du garage au plus près de l'accès de la route libère plus d'espace pour le jardin et permet une meilleure organisation de l'habitat sur la parcelle.



L'orientation géographique des rues :

- Orientée est/ouest, la rue distribue de part et d'autre des habitations qui vont s'établir sur des lignes parallèles afin d'orienter la façade principale au sud et de préserver une certaine intimité.
- Orientée nord/sud, la rue va distribuer des habitations établies perpendiculairement, avec la même préoccupation d'orienter la façade principale au sud.



Schémas 1, 2 : implantation recommandée

L'implantation en limite de parcelle permet de faire vivre la rue par les façades (des bâtiments principaux, des garages, ou de simples murs de clôtures) et de libérer l'ensemble de la parcelle pour les espaces privatifs. Si le bâtiment principal ne s'aligne pas sur la rue, c'est peut-être un appentis ou un garage qui vient s'y ranger de manière à la structurer tout en laissant la place pour le stationnement privé.

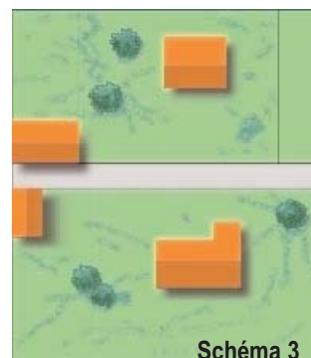


Schéma 3

Schémas 3 et 4 : implantation à éviter

L'implantation en milieu de parcelle crée des objets isolés souvent mal intégrés dans le paysage. La voirie n'est pas structurée et n'a, par conséquent, aucune identité.

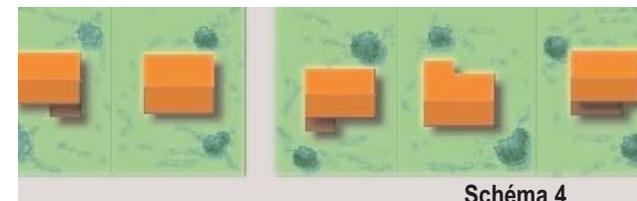


Schéma 4

Fiche 10 : Volumes et matériaux des constructions neuves

La **volumétrie** des maisons traditionnelles du territoire mirapicien est simple mais évolutive. Il est important de tenir compte des caractéristiques des constructions existantes : toitures à deux pentes avec faitage dans le sens de la plus grande longueur de la maison, maisons à étage (1 à 2 étages).

Pour éviter un bâti homogène, on peut jouer sur le nombre de niveaux (hauteur) et sur le nombre de travées (largeur).

Il faut privilégier les volumes simples qui s'intègrent plus facilement et qui permettent une évolution du bâti.

Les matériaux utilisés traditionnellement n'ont pas été choisis au hasard, ils sont issus du terroir, adaptés au relief, climat et caractéristiques du territoire. On retrouve donc principalement la pierre, la brique, le galet pour les maçonneries, la tuile pour les toitures, le bois pour les menuiseries.

Il est difficile de réaliser aujourd'hui des constructions avec des matériaux traditionnels, pour des questions de savoir faire perdus et de coût élevé de la matière première, mais cela n'empêche pas de tenir compte des caractéristiques locales pour créer du bâti de qualité.

Les matériaux actuels, verre, bois, métal peuvent très bien être adaptés à des rénovations et à des interprétations contemporaines du bâti traditionnel, à conditions de trouver un équilibre dans les proportions de chaque matière.

La question du bois

Dans l'architecture traditionnelle, le bois était réservé aux éléments de structure intérieure (plancher, charpente), aux pans de bois, aux menuiseries et aux bardages de certains pignons de grange. Le "chalet" en bois n'existe pas dans la typologie ariégeoise.

Cela n'empêche pas l'utilisation du bois dans la construction en ossature, en menuiseries ou en bardage ponctuel. L'objectif est là encore de trouver l'équilibre parfait entre divers matériaux.



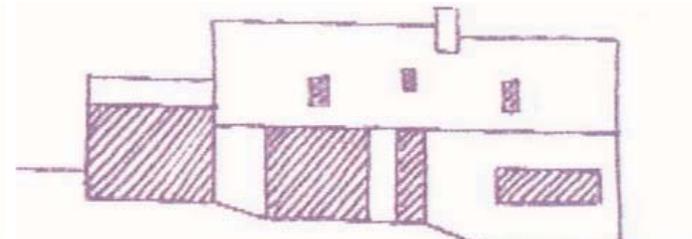
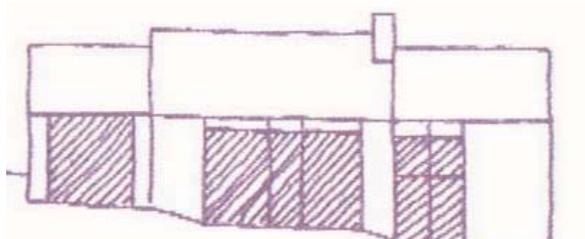
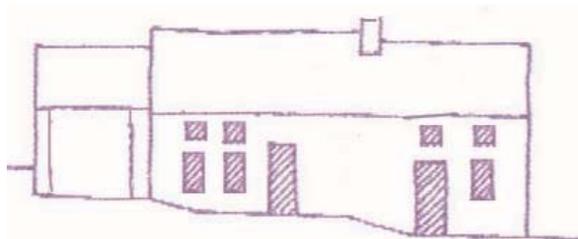
Aménagement de bâtis traditionnels pour répondre à des besoins actuels de lumière et d'ensoleillement, (photo hors territoire d'étude)



Maison à ossature bois, photo hors territoire, (architectes associés Collard, Javaux, Weber)



Maison à ossature bois, (photo hors territoire)



A partir du même volume et selon le contexte et les besoins il est possible de réaliser un bâti regroupant les caractéristiques du bâti traditionnel ou bien de les adapter pour des compositions de façades contemporaines.

Fiche 10 : Volumes et matériaux des constructions neuves

L'architecture contemporaine

L'architecture traditionnelle est un exemple pour l'emploi de matériaux pris "sur place" et adaptés au terrain. La richesse de cette architecture rurale montre que chaque époque a su innover et s'adapter, créant une grande diversité architecturale. Il faut donc s'en inspirer et éviter le pastiche et l'apport de modèles étrangers à cette architecture traditionnelle.

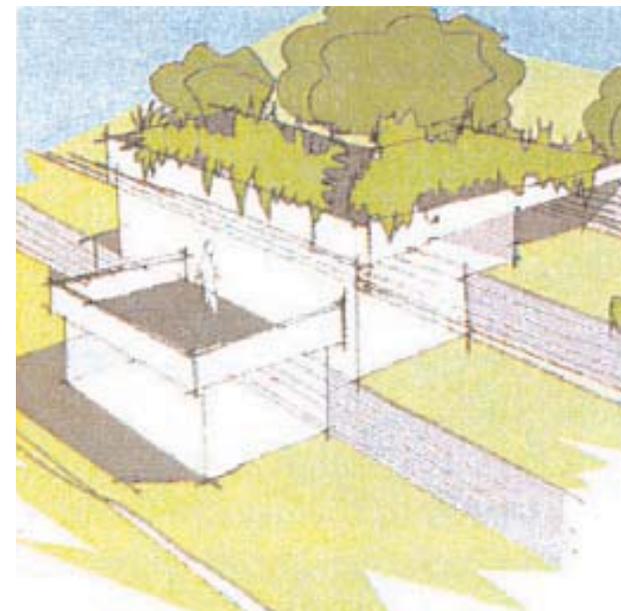
Aujourd'hui l'habitat doit répondre à de nouvelles exigences de surfaces, de confort, de lumière, d'équipement. Un projet contemporain peut répondre à cette demande de vastes volumes, de grandes ouvertures pour la vue et la clarté tout en étant en harmonie avec l'environnement naturel et bâti. Cependant, si une nouvelle maison fait référence par sa forme à un habitat traditionnel, alors ce doit être en corrépondance avec l'habitat local afin d'éviter les modèles étrangers (provençal, suisse ou autre).



Construction à ossature bois, Stuttgart (Allemagne)



Villa contemporaine, (Garin 31) architecte Gouwy, Grima, Rames



Architecture contemporaine prenant en compte la topographie du terrain, l'orientation de la bâtisse, l'intégration du végétal...
(extrait du PNR des Monts d'Ardeche)



Ensemble de maisons mitoyennes alliant divers matériaux (Auzeville Tolosane 31)



Aménagement d'un "front urbain" contemporain, varié et homogène (Ile de Bornéo - Amsterdam (Pays-Bas))

Fiche 11 : Architecture et développement durable

Les énergies renouvelables

Il est important aujourd'hui de maîtriser ses besoins en énergie. Au-delà du choix de son énergie, cela passe par une bonne orientation de la maison, une bonne isolation et une bonne régulation du chauffage.

L'utilisation des énergies renouvelables peut être envisagée : bois énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, pompe à chaleur, hydro électricité... à condition de prendre en compte ces nouvelles technologies dès le début du projet afin de bien intégrer le matériel nécessaire comme les récupérateurs d'eau de pluie, les panneaux solaires...

Intégration des panneaux solaires

Le positionnement des capteurs solaires sur un bâtiment doit être pensé afin de préserver le contexte urbain et paysager et de répondre au mieux aux contraintes techniques.

Pour les bâtiments existants, les panneaux solaires s'ils sont installés sur la toiture doivent être intégrés dans le même plan que la toiture et ne pas être en surépaisseur de celle-ci. Cela implique des travaux de remaniement de la toiture. Sinon, ils peuvent être installés au sol et intégrés dans les aménagements du jardin.

Pour les constructions neuves, les capteurs solaires doivent être considérés comme des éléments d'architecture à part entière et non des rajouts. L'objectif est de réduire l'impact de ces installations dans leur environnement architectural. L'installation directe des panneaux solaires sur les éléments de charpente permet de les intégrer entièrement dans l'épaisseur de la toiture.

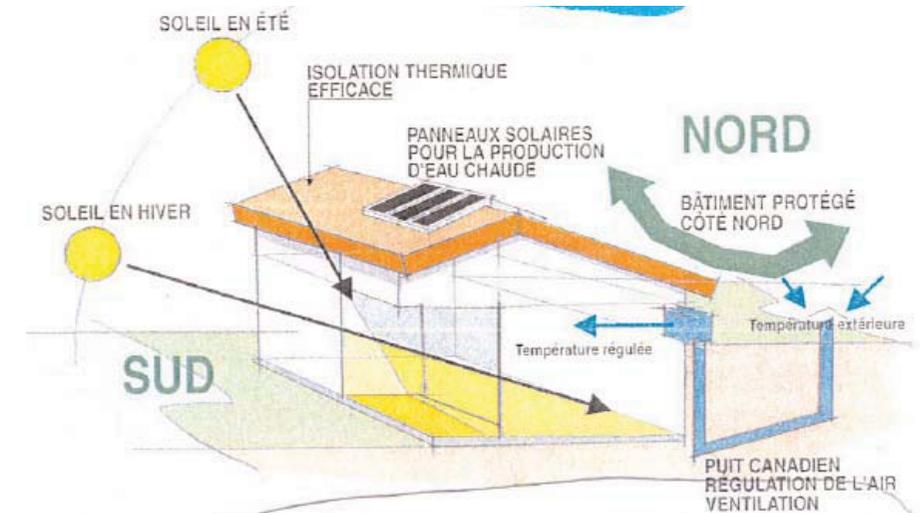
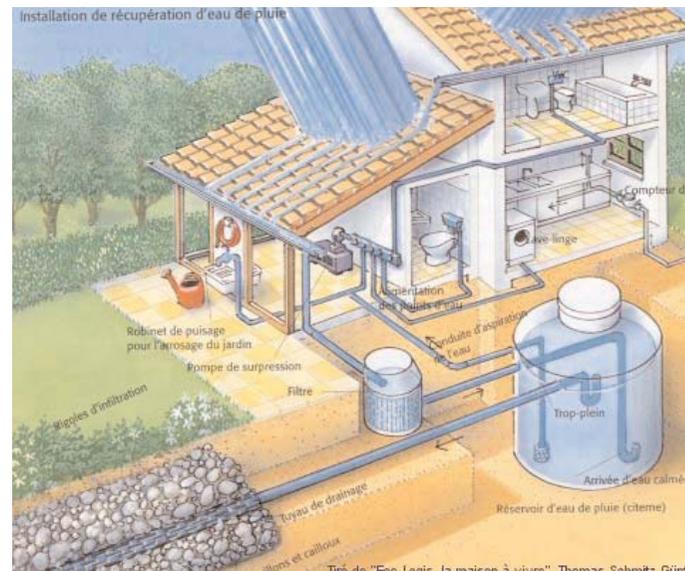
Les systèmes de récupération des eaux de pluie

Les récupérateurs d'eau de pluie permettent d'économiser l'eau courante et d'avoir une réserve d'eau en cas de sécheresse.

Il existe différents systèmes le plus simple comprend une cuve extérieure pour une utilisation d'arrosage de jardin.

Il est possible d'installer une cuve enterrée, équipée d'une pompe. Il est alors possible de traiter et filtrer cette eau afin de l'utiliser pour les sanitaires, les laves linges.

Système de récupération d'eau de pluie enterré, "éco-logis, la maison à vivre" Thomas Schmitz Günthe



Divers principes de prise en compte des énergies renouvelables : ensoleillement, vents dominants, pluie... (extrait du PNR des Monts d'Ardèche)

Projet d'habitat collectif ayant intégré le principe des énergies renouvelable dès la conception du bâtiment, les panneaux solaires sont insérés dans les avants-toits qui protègent les séjour des rayons du soleil en été. (Rieselfeld - Fribourg-en-Brisgau (Allemagne))

